

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/09/2013

Réception par le Prefet : 17/09/2013

Publication : 20/09/2013



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2013-8-8-4

Séance du vendredi 13 septembre 2013

### **SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE PROGRAMME E252 ANNEE 2013 QUATRIEME LISTE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2012-3-5-3 du Conseil Général du 22 juin 2012 relative au nouveau mode de versement des subventions d'investissement supérieures à 100 000 euros,
- VU la délibération n° CG-2012-6-8-2 du Conseil Général du 5 décembre 2012, relative à la politique des Actions Educatives et de la Jeunesse en 2013,
- VU la délibération n° CG-2012-6-1-8 du Conseil Général du 6 décembre 2012 fixant le budget primitif du Département pour 2013,
- VU l'avis de la Commission de l'Education, de la Jeunesse, des Collèges et Langue et Culture Régionales,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve la quatrième liste du programme 2013 des investissements scolaires du premier degré pour un montant de 178 028 €, conformément au tableau figurant en annexe,
- précise que les dépenses correspondantes seront prélevées sur le programme E252, chapitre 204, fonction 21, nature 204142, code programme 2592 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU  
13 SEPTEMBRE 2013

**Investissements Scolaires du 1er degré  
PROGRAMME 2013 (4EME LISTE)**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable HT	Taux	Montant de la subvention
ISP04127	<b>HERRLISHEIM</b> Réaménagement de la cour de l'école élémentaire	27 330,00	10%	2 733,00
ISP04122	<b>HUNAWIHR</b> Travaux de mise en accessibilité intérieure, d'économie d'énergie et de rénovation de la cour à l'école maternelle et primaire	119 325,00	14%	16 706,00
ISP04103	<b>MULHOUSE</b> Extension, mise en accessibilité et isolation de l'école maternelle Reber	Plafonné à 681 855,00	23%	156 827,00
ISP04123	<b>SYNDICAT DE COMMUNES DE L'ILE NAPOLEON</b> Isolation par l'extérieur du bâtiment de l'école maternelle de Baldersheim, comprenant un logement et une salle de classe	11 745,00	15%	1 762,00
			Total	<b>178 028,00</b>